JURI'LEARN

La formation au service des professionnels du droit



NOUS AIDONS LES PROFESSIONNELS DU DROIT ET DU CHIFFRE À ANTICIPER LES ENJEUX DE DEMAIN

CATALOGUE 2022/2023

Qualiopi processus certifié

FORMATION HOMOLOGUÉE CNB

WWW.JURILEARN.COM

QUI SOMMES-NOUS ?

UN ORGANISME DE FORMATION CERTIFIE ET RECONNU

Juri'Predis, acteur incontournable de la recherche juridique par intelligence artificielle, a lancé en 2021 son organisme de formation ***Juri'Learn***.

Juri'Learn s'impose comme une **référence de la formation continue des métiers juridiques** (avocats, ressources humaines, directions générales...).

Certifié QUALIOPI en novembre 2021, notre organisme propose des formations homologuées par le Conseil National des Barreaux, gage de qualité.

Qualiopi processus certifié

FORMATION HOMOLOGUÉE CNB

NOTRE ADN

Nous accompagnons les professionnels du droit dans l'anticipation des **enjeux de demain**.

UN SERVICE CLE EN MAIN

DES CONTENUS AU CENTRE DES DÉBATS JUDICIAIRES

DES FORMATEURS EXPERTS

NOS PARTICIPANTS

DES FORMATIONS JURIDIQUES

Les formations dispensées par Juri'Learn sont penseées pour :

Professions libérales du droit

- Avocats
- Directions juridiques
- Juristes
- Notaires
- Huissiers

...

Autres professions

- Experts-comptables,
- Ressources humaines,
- Directions générales,
- Acheteurs

...

DES SUJETS D'ACTUALITÉ, REPONDANT À VOS BESOINS

Vous recherchez des **formations opérationnelles** sur des sujets juridiques, pour :

- **Développer votre activité, votre structure ;** sur tous sujets allant de la communication au management, en passant par la déontologie et l'optimisation de la vie courante d'un cabinet ;
- **Enrichir et mettre à jour vos compétences techniques,** sur des sujets d'actualité, d'innovation, d'avenir ;
- **Répondre aux obligations** de formation de votre profession.



POURQUOI CHOISIR JURI'LEARN ?

NOS FORMATEURS

Avocats, enseignants, chercheurs... nos intervenants partenaires sont des **praticiens reconnus** dans la profession.

> ***Un choix pertinent du meilleur interlocuteur possible sur la question qui nous a livré une prestation magistrale, de haut vol et inspirante.***
>
> *Formation contrôle URSSAF, Me Taquet*

UNE PEDAGOGIE OPÉRATIONNELLE



DES SESSIONS ANIMEES

Nous favorisons :

- Les échanges entre les participants
- Le partage de bonnes pratiques
- La proximité entre participants et intervenants



DES OUTILS PERFORMANTS

Animation de formations dynamiques, pratiques, modernes.

JURI'PREDIS JP
La solution de la Conférence des Bâtonniers



DES MISES EN PRATIQUE

Nos intervenants rendent les participants rapidement opérationnels :

- Cas pratiques et exemples concrets
- Outils et connaissances immédiatement applicables

> ***Point positif : le côté très pratique. L'application directe de la théorie à la pratique.***
>
> *Formation réseaux sociaux, M. Aumont*

SOMMAIRE DES FORMATIONS

Visioconférence

4h Sessions courtes

Petits groupes

Professionnel du droit (avocats, directions juridiques, juristes, notaires, experts-comptables…)

Autres professions (ressources humaines, entrepreneurs, directions générales…)

NOUVELLES TECHNOLOGIES, DROIT DU NUMERIQUE 8

- **L'Intelligence Artificielle appliquée au Droit** 9
  par Warren Azoulay, Enseignant-Chercheur, Président de Juri'Lab
- **Cybersécurité : enjeux et défis pour les professionnels** 10
  par Warren Azoulay, Enseignant-Chercheur, Président de Juri'Lab
- **Avocats et données personnelles : pourquoi et comment se mettre en conformité avec le RGPD** 11
  par Sophie Savaïdes, Avocat au Barreau de Marseille
- **Legal Blockchain** 12
  par Adrien Chiodo, Enseignant, formateur

DROIT PUBLIC, DROIT ADMINISTRATIF 13

- **Initiation au contentieux des marchés publics** 14
  par André Icard, Avocat au Barreau de Paris
- **La computation des délais de recours administratif : application pratique dans le télécours** 15
  par André Icard, Avocat au Barreau de Paris
- **Initiation au contentieux de la fonction publique** 16
  par André Icard, Avocat au Barreau de Paris
- **Le contentieux administratif** 17
  par André Icard, Avocat au Barreau de Paris

DROIT DES ASSOCIATIONS 18

- **Le droit des associations, actualité juridique** 19
  par Pierre Fadeuilhe, Avocat au barreau de Toulouse

DROIT FISCAL 20

- **Maîtriser les impacts fiscaux de la création d'une holding** 21
  par Audrey Grail, Fiscaliste
- **Maîtriser les impacts fiscaux de la création d'une holding** 22
  par Audrey Grail, Fiscaliste

SOMMAIRE DES FORMATIONS

VIE PROFESSIONNELLE, COMMUNICATION 23

- **Les principes déontologiques à l'épreuve d'Internet et des réseaux sociaux** 24
  par Sophie Savaïdes, Avocat au Barreau de Marseille
- **Comment communiquer et utiliser les réseaux sociaux en 2022** 25
  par Maryon Aumont, Responsable du pôle webmarketing d'Absolute Communication by BDS
- **Techniques de négociation à destination des avocats** 26
  par François Lefebvre, Directeur juridique externe et avocat
- **Maîtriser l'utilisation des réseaux sociaux pour améliorer votre visibilité** 27
  par Maryon Aumont, Responsable du pôle webmarketing d'Absolute Communication by BDS

DROIT DES GARANTIES, DES SÛRETÉS ET DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION 28

- **Pratique de ventes judiciaires** 29
  par Raphaël Morenon, Avocat au Barreau de Marseille
- **La procédure de licitation partage** 30
  par Raphaël Morenon, Avocat au Barreau de Marseille

DROIT DES SOCIETES, DROIT DE L'ENTREPRISE 31

- **Les entreprises en difficulté, en 4 modules** 32
  par Bernard Messias, Magistrat
  - Etude financière des entreprises en difficulté (module 1)
  - Les traitements préventifs amiables des entreprises en difficulté (module 2)
  - Les traitements préventifs judiciaires des entreprises en difficulté (module 3)
  - La responsabilité du dirigeant d'entreprise et les sanctions encourues (module 4)
- **Les sociétés des professions libérales** 33
  par Bastien Brignon, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence
- **L'actualité des baux commerciaux** 34
  par Quentin Maghia, Avocat au Barreau de Toulouse
- **Contrats commerciaux : Panorama d'actualité** 35
  par Quentin Maghia, Avocat au Barreau de Toulouse

SOMMAIRE DES FORMATIONS

DROIT DES AFFAIRES 36

- **La rédaction des clauses sensibles des contrats commerciaux en 2022** 37
  par Jenny Waszek, Avocat au Barreau de Marseille
- **La saisie immobilière (Deux parties)** 38
  par Raphaël Morenon, Avocat au Barreau de Marseille

DROIT SOCIAL 39

- **La rupture du contrat de travail, actualités jurisprudentielles** 40
  par Pierre Fadeuilhe, Avocat au barreau de Toulouse
- **Gestion administrative des accidents de travail et maladies professionnelles** 41
  par Denis Martinez, Avocat au Barreau de Marseille
- **Contrôle URSSAF : Subir ou Agir ?** 42
  par François Taquet, Avocat au Barreau de Cambrai
- **Travail dissimulé, solidarité financière : s'opposer aux prétentions des URSSAF !** 43
  par François Taquet, Avocat au Barreau de Cambrai
- **Contrôle et contentieux URSSAF : Mise à jour annuelle** 44
  par François Taquet, Avocat au Barreau de Cambrai
- **Contrôle URSSAF : repérer les failles pour faire annuler la procédure !** 45
  par François Taquet, Avocat au Barreau de Cambrai
- **Actualités sociales** 46
  par François Taquet, Avocat au Barreau de Cambrai

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE 47

- **Le déroulement du procès d'assises des majeurs** 48
  par Bernard Messias, Magistrat

DÉONTOLOGIE 49

- **La nouvelle procédure disciplinaire des avocats** 50
  par Patrick Lingibé, Vice-Président de la Conférence des Bâtonniers de France et Président de la Délégation outre-mer



NOUVELLES TECHNOLOGIES
DROIT DU NUMERIQUE

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE APPLIQUEE AU DROIT

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Warren Azoulay
Enseignant-chercheur, Université Aix-Marseille

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître ce que vos confrères ont construit cette dernière décennie,
- Maîtriser les différentes méthodes contemporaines et enjeux émergents d'une intelligence artificielle appliquée au droit dans un contexte de big data judiciaire, de puissance de calcul exponentielle, d'interconnexions, du tout connecté, tous connectés.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis.
Powerpoint, QCM...

Contenu

> Séquence 1 : Historique et grands principes de la procédure contentieuse devant le juge administratif
> Séquence 2 : Les retours contentieux : procédures classiques
> Séquence 3 : Séquence 3 : Les procédures en la forme des référes

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.
Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet.

CYBERSÉCURITÉ : ENJEUX ET DÉFIS POUR LES PROFESSIONNELS

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
245 € HT / 294 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Warren Azoulay
Enseignant-chercheur, Université Aix-Marseille

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître le cadre normatif en droit français en matière de cybercriminalité et de cybersécurité ;
- Découvrir le cadre européen traitant de la cybercriminalité ;
- Découvrir les principales instances traitant de la cybercriminalité
- Comprendre de façon pratique les modes opératoires utilisés en cybercriminalité ;
- Savoir réagir en cas de tentative de fraude ;
- Apprendre à détecter des cyber attaques ;
- Mettre en place une cyber protection ;
- Réaliser un guide des bonnes pratiques numériques pour son entreprise.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, de mise en pratique, questions posées à la salle, résolution de cas pratiques en groupe, présentation de cas concrêts, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis.

Contenu

> Séquence 1 : Histoire et contexte réglementaire
> Séquence 2 : Techniques de cyber-attaques et méthodes de résistance
> Séquence 3 : Les recours et qualifications en cas de cyber-attaque

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

09 72 66 49 57
contact@jurilearn.com

AVOCATS ET DONNÉES PERSONNELLES : POURQUOI ET COMMENT SE METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RGPD

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître Sophie Savaïdes
Avocat au Barreau de Marseille, Membre de l'incubateur du barreau de Marseille

★★★★★
En 2021, nos participants recommandent cette formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre le caractère essentiel de l'organisation de l'activité du cabinet dans le respect du RGPD
- Réaliser ou faire réaliser un audit du cabinet en matière de données
- Mettre en place et rédiger les livrables nécessaires au RGPD
- Sécuriser votre activité, par la sécurisation des données informatiques, physiques, organisationnelles, juridiques
- Comprendre la nécessité de désigner un délégué à la protection des données

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> Séquence 1 : Présentation du RGPD et cartographie de l'ensemble des traitements d'un cabinet
> Séquence 2 : Rédiger les livrables nécessaires au respect du RGPD et sécuriser ses données
> Séquence 3 : Le délégué à la protection des données

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

LEGAL BLOCKCHAIN

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
3 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix

195 € HT / 234€ TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Adrien Chiodo
Enseignant, formateur

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Connaître et appréhender la blockchain et ses enjeux
- Comprendre l'importance et l'émergence de la blockchain
- Utiliser la blockchain dans le droit

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

> Séquence 1 : La blockchain et ses enjeux
> Séquence 2 : Analyse fonctionnelle et technologique de la blockchain
> Séquence 3 : Enjeux juridiques de la Blockchain

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

09 72 66 49 57
contact@jurilearn.com



DROIT PUBLIC, DROIT ADMINISTRATIF

INITIATION AU CONTENTIEUX DES MARCHÉS PUBLICS

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
245 € HT / 294 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître André Icard
Avocat au Barreau de Paris

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de connaître et identifier les différents requêtes, recours ou encore réclamations à votre disposition dans le cadre de la gestion de contentieux des marchés publics

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis, jeux de rôles...

Contenu

Séquence 1 : Le contentieux de l'urgence
Séquence 2 : Le contentieux de la validité du marché public
Séquence 3 : Le contentieux de l'exécution du marché

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

LA COMPUTATION DES DÉLAIS DE RECOURS ADMINISTRATIF : APPLICATION PRATIQUE DANS TÉLÉRECOURS

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu

Visio conférence*

Prix

245 € HT / 294 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître André Icard
Avocat au Barreau de Paris

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître le point de départ de la computation des délais
- Anticiper les différentes catégories de délais de recours
- Maîtriser les méthodes de computation des délais de recours devant le tribunal administratif dans un grand nombre de cas d'espèce, notamment aide juridictionnelle, droit des étrangers, recours gracieux ou hiérarchique, décision implicite de rejet….
- Mettre en oeuvre la procédure via l'application « Télérecours », et résoudre les cas d'indisponibilité de l'application

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis, jeux de rôles...

Contenu

Séquence 1 : Les délais de recours contentieux devant le tribunal administratif
Séquence 2 : Cas particuliers de computation des délais de recours
Séquence 3 : La procédure via télérecours

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

09 72 66 49 57
contact@jurilearn.com

INITIATION AU CONTENTIEUX DE LA FONCTION PUBLIQUE

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Avoir suivi la formation Juri'learn «Initiation au contentieux administratif » ou posséder les connaissances équivalente contentieux administratif.

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée

4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
245 € HT / 294 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître André Icard
Avocat au Barreau de Paris

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de connaître et identifier les différents requêtes, recours ou encore réclamations à votre disposition dans le cadre de la gestion de contentieux de la fonction publique.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis, jeux de rôles...

Contenu

Séquence 1 : Rappel succincts des règles de contentieux administratifs
Séquence 2 : Le contentieux lié à l'entrée dans la fonction publique
Séquence 3 : Les contentieux au cours de la carrière de l'agent public
Séquence 4 : Les contentieux liés au statut des agents publics
Séquence 5 : Le contentieux lié à la sortie de la fonction publique
Séquence 6 : Le contentieux lié au comportement fautif de l'agent public

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

09 72 66 49 57
contact@jurilearn.com

LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu

Visio conférence*

Prix

245 € HT / 294€ TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître André Icard
Avocat au Barreau de Paris

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Maîtriser les grands principes des procédures contentieuses devant le juge administratif
- Mettre en place un recours contentieux devant les juridictions administratives
- Anticiper les différents recours
- Rédiger des requêtes de recours pour excès de pouvoir et recours de plein contentieux

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis, jeux de rôles...

Contenu

Séquence 1 : Les grands principes régissant la procédure contentieuse devant le juge administratif
Séquence 2 : Les différents recours contentieux devant les juridictions administratives

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DROIT DES ASSOCIATIONS

LE DROIT DES ASSOCIATIONS, ACTUALITÉ JURIDIQUE

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
3 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
195 € HT / 234 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître Pierre Fadeuilhe
Avocat au barreau de Toulouse et Maître de conférences

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître le pouvoir de licencier dans une association, les irrégularités de procédure lors de la mise en place des réunions statutaires, la responsabilité des différents acteurs.
- Agir sur le traitement des difficultés
- Déterminer les règles applicables aux formes particulières d'associations

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> Séquence 1 : Les règles applicables à toutes les associations
> Séquence 2 : Les règles applicables aux formes particulières d'associations

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DROIT FISCAL

MAÎTRISER LES IMPACTS FISCAUX DE LA CRÉATION D'UNE HOLDING

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Ouvert à tous participants disposant de compétences en droit des affaires

Niveau de la formation
Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
245 € HT / 294 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Audrey Grail
Fiscaliste

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les impacts fiscaux de la création d'une holding dans les différents schémas de constitution envisageables et les obligations déclaratives afférentes pour sécuriser la réalisation de ces opérations.
- Maîtriser les impacts fiscaux liés aux caractéristiques de la holding constituée.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

> Séquence 1 : Création par rachat de titres
> Séquence 2 : Création par apport de titres
> Séquence 3 : Caractéristiques de la société de holding

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

ACTUALITÉS FISCALES

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Niveau 0 : Actualisation à destination de tous publics

Durée
3 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
195 € HT / 294 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Audrey Grail
Fiscaliste

Objectifs pédagogiques

- Analyser en détail l'actualité fiscale afin de mettre en œuvre les nouvelles dispositions et de sécuriser ses pratiques en fonction des nouvelles obligations
- Actualiser ses connaissances pour apporter des réponses fiables

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

> Séquence 1 : Impôt sur le revenu
> Séquence 2 : Impôt sur le bénéfice des entreprises
> Séquence 3 : TVA
> Séquence 4 : Droits d'enregistrement
> Séquence 5 : Taxes sur les salaires
> Séquence 6 : Impôts locaux
> Séquence 7 : Contrôle fiscal
> Séquence 8 : International
> Séquence 9 : Taxes et impositions diverses

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



VIE PROFESSIONNELLE, COMMUNICATION

LES PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES À L'ÉPREUVE D'INTERNET ET DES RÉSEAUX SOCIAUX

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître Sophie Savaïdes
Avocat au Barreau de Marseille, Membre de l'incubateur du barreau de Marseille

★★★★☆

En 2021, nos participants recommandent cette formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître les grands principes déontologiques de la profession d'avocat
- Identifier les limites des principes déontologiques à l'heure de l'immatériel
- Maîtriser les obligations en matière de communication ; et la communication sur tous supports et outils
- Apprécier le respect du secret professionnel dans l'utilisation des systèmes d'information
- Mettre en place des prestations en ligne, dans le respect des règles régissant la profession d'avocat

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> Séquence 1 : Les grands principes déontologiques et leurs limite au regard des "temps modernes"
> Séquence 2 : Les obligations en matière de communication
> Séquence 3 : Le respect du secret professionnel et règles de prestations en ligne

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

09 72 66 49 57
contact@jurilearn.com

COMMENT COMMUNIQUER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX EN 2023

Public concerné
Tout public juridique

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
3 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
195 € HT / 234 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maryon Aumont
Responsable du pôle webmarketing d'Absolute Communication by BDS.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Appréhender les principaux réseaux sociaux
- Maîtriser les principes déontologiques faces aux enjeux de communication
- Maîtriser les fondamentaux de la culture réseaux sociaux
- Créer et gérer des comptes sur les principaux réseaux sociaux
- Analyser votre présence et votre image en ligne

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> Séquence 1 : Comprendre le web social et ses enjeux
> Séquence 2 : Les enjeux pratiques et déontologiques
> Séquence 3 : Les réseaux sociaux en pratique.

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

TECHNIQUES DE NÉGOCIATION À DESTINATION DES AVOCATS

Public concerné
Avocats

Prérequis
Titularité du CAPA

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
2 jours (14 heures)

Lieu
Visio conférence*

Prix
580 € HT / 696 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

François Lefebvre
Directeur juridique externalisé, avocat droit des affaires internationales

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Utiliser les techniques de négociation adaptées à ses interlocuteurs,
- Affirmer la contribution de l'avocat dans la négociation,
- Mettre en avant ses atouts,
- Surmonter les situations de blocage.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

> Séquence 1 : Situation de négociation rencontrées par l'avocat
> Séquence 2 : Préparer sa négociation
> Séquence 3 : Se positionner.
> Séquence 4 : Communiquer efficacement tout au long de la négociation

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 8 participants, et un maximum de 15 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

MAÎTRISER L'UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX POUR AMÉLIORER VOTRE VISIBILITÉ

Public concerné
Avocats

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
2 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
145 € HT / 234 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maryon Aumont
Responsable du pôle webmarketing d'Absolute Communication by BDS.

Objectifs pédagogiques

Maîtriser l'usage des réseaux sociaux et comprendre leur intérêt pour le développement de l'activité d'avocat.
Grâce à cette formation vous identifierez le ou les réseaux les plus intéressants pour votre stratégie et comprendrez leur fonctionnement. Vous apprendrez à établir une stratégie de présence en ligne grâce notamment à la définition de votre public cible et la mise en place de votre profil. Puis vous saurez partager du contenu pertinent et analyser les retombées de vos actions.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne.

Contenu

> Séquence 1 : Comprendre les réseaux sociaux
> Séquence 2 : Établir une stratégie de présence en ligne
> Séquence 3 : Utiliser efficacement les réseaux sociaux

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DROIT DES GARANTIES, DES SÛRETÉS ET DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

PRATIQUE DES VENTES JUDICIAIRES – OBLIGATIONS DE L'AVOCAT, TYPOLOGIE DES VENTES

Public concerné
Avocats, Notaires, Juristes

Prérequis

Ouvert à tout participant disposant de compétences en droit des obligations

Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu

Visio conférence*

Prix

350 € HT / 420 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître Raphaël Morenon
Avocat au barreau de Marseille

Objectifs pédagogiques

La formation est consacrée à la pratique des ventes judiciaires, aux obligations déontologiques de l'avocat et légales de l'avocat en la matière, et détaille les différences qu'il existe entre une vente sur saisie immobilière, sur licitation-partage et sur liquidation judiciaire.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques et d'échanges avec les participants.
Remise d'un Powerpoint aux participants comprenant la présentation, les textes et jurisprudences et des modèles de clauses

Contenu

> Séquence 1 : Les règles générales des ventes judiciaires
> Séquence 2 : La préparation de l'audience de vente
> Séquence 3 : Le déroulement de l'audience de vente
> Séquence 4 : La surenchère
> Séquence 5 : Les effets de l'adjudication
> Séquence 6 : La sanction de l'adjudicataire défaillant
> Séquence 7 : La réitération des enchères
> Séquence 8 : La distribution des deniers

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants, et un maximum de 15 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

LA PROCÉDURE DE LICITATION-PARTAGE

Public concerné
Avocats

Prérequis
Titularité du CAPA

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
350 € HT / 420 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître Raphaël Morenon
Avocat au Barreau de Marseille

Objectifs pédagogiques

La formation est consacrée aux différentes règles de la procédure de licitation partage.
A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Maîtriser les règles de la procédure de licitation-partage
- Appréhender la préparation et le déroulement d'une audience de vente
- Gérer les effets de l'adjudication
- Anticiper les cas contentieux

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> Séquence 1 : Les règles générales de la licitation-partage
> Séquence 2 : La préparation et le déroulement de l'audience de vente
> Séquence 3 : La surenchère, le droit de préemption et la faculté de substitution
> Séquence 4: Les effets de l'adjudication
> Séquence 5 : La notification de la vente et la sanction de l'adjudicataire défaillant

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

09 72 66 49 57
contact@jurilearn.com



DROIT DES SOCIETES, DROIT DE L'ENTREPRISE

LES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

Public concerné
Tout public juridique

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée

4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix

245 € HT / 294 € TTC
par module
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Bernard Messias
Magistrat, ancien Président de la chambre commerciale de la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Acquérir les notions fondamentales de l'étude financière des entreprises en difficulté,
- Connaître et respecter les principes financiers,
- Apprendre comment reconnaître, détecter et prévenir les risques de difficultés pour l'entreprise, puis à mettre en place les solutions amiables au traitement préventif des difficultés des entreprises,
- Comprendre et mettre en place les procédure de sauvegarde classique et accélérée, redressement judiciaire ; puis connaître les indicateurs d'échec du traitement préventif des entreprises en difficulté, afin de mettre en œuvre les procédures y afférentes,
- Comprendre et analyser la faute de gestion, connaître et évaluer les sanctions personnelles, professionnelles, pécuniaires et pénales.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis.

Contenu

> Module 1 : L'étude financière de l'entreprise en difficulté.
> Module 2 : Les traitements préventifs amiables des entreprises en difficulté
> Module 3 : Les traitements préventifs judiciaires des entreprises en difficulté
> Module 4 : La responsabilité du dirigeant d'entreprise et les sanctions encourues

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

09 72 66 49 57
contact@jurilearn.com

LES SOCIETES DES PROFESSIONS LIBERALES

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
3 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
195 € HT / 234 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître Bastien Brignon
Avocat, Docteur en droit privé et sciences criminelles, Maître de conférences

★★★★☆
En 2021, nos participants recommandent cette formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Renseigner la profession sur la loi Macron, ses décrets d'application, les jurisprudences, les structures d'exercice ;
- Prendre conscience des différentes formes d'exercice possibles ;
- Savoir maitriser toutes les possibilités ;
- Faire le bon choix ;
- Optimiser un cabinet ou une étude.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> Séquence 1 : Le choix de la bonne société
> Séquence 2 : Comment et pourquoi passer en société commerciale ?
> Séquence 3 : Les structures holdings - l'interprofessionnalité capitalistique
> Séquence 4 : La société pluriprofessionnelle

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

09 72 66 49 57
contact@jurilearn.com

LES BAUX COMMERCIAUX : REVUE D'ACTUALITE

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
195 € HT / 234 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître Quentin Maghia
Avocat au barreau de Toulouse

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, vous disposerez de tous les outils au vu de l'actualité récente pour :

- mettre en place des baux commerciaux
- assurer le suivi et la négociation d'un bail commercial
- mettre fin à un bail commercial
- réagir en toute situation, notamment crise sanitaire, force majeure...
- anticiper les difficultés

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

> Séquence 1 : Les baux commerciaux dans les textes, champs d'application
> Séquence 2 : Détermination des loyers et cas particuliers
> Séquence 3 : Les charges dans les baux commerciaux
> Séquence 4 : Renouvellement et fin d'un bail commercial

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

CONTRATS COMMERCIAUX : PANORAMA D'ACTUALITE

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
connaissances en droit des contrats / commercial

Niveau de la formation
perfectionnement – actualisation

Durée
3 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
195 € HT / 234 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Quentin Maghia
Avocat au barreau de Toulouse

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette revue synthétisée, enrichie en fonction de l'actualité jurisprudentielle et/ou législative du droit des contrats commerciaux :

- Vous resterez informé des derniers enjeux, problématiques ou solutions rendues en la matière au cours des mois écoulés,
- Vous pourrez ainsi confronter votre pratique contractuelle à ceux-ci et, le cas échéant, adapter vos dossiers aux incidences pratiques pouvant en découler,
- Vous resterez informé de l'état d'avancée du projet de réforme des contrats spéciaux.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

> Séquence 1 : Actualité jurisprudentielle
> Séquence 2 : Actualité législative et/ou règlementaire

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DROIT DES AFFAIRES

LA RÉDACTION DES CLAUSES SENSIBLES DES CONTRATS COMMERCIAUX EN 2023

Public concerné
Avocats, Notaires, Juristes

Prérequis
Ouvert à tout participant disposant de compétences en droit des obligations

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
3 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
195 € HT / 234 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître Jenny Waszek
Avocate au barreau de Marseille, spécialiste des contrats, de l'IT & Data

Objectifs pédagogiques

Cette formation a pour objectif de transmettre aux participants des compétences opérationnelles pour la rédaction des contrats commerciaux courants.
Elle inclut un bagage théorique sur la formation et négociation du contrat postérieurement à la réforme du droit des obligations, ainsi que des modèles de clauses et des exemples tirés de la jurisprudence récente.

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Adopter les bonnes pratiques pour sécuriser la négociation et conclusion de contrats entre professionnels
- Structurer et rédiger des contrats commerciaux courants
- Adapter la rédaction des clauses sensibles des contrats commerciaux au regard des jurisprudences 2021 et 2022

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques et d'échanges avec les participants.
Remise d'un Powerpoint aux participants comprenant la présentation, les textes et jurisprudences et des modèles de clauses

Contenu

> Séquence 1 : La conclusion d'un contrat BtoB, exploiter la liberté en limitant les risques
> Séquence 2 : Rédiger et appréhender la portée des clauses fondamentales
> Séquence 3 : Mettre à jour les clauses sensibles en 2022

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants, et un maximum de 15 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

LA SAISIE IMMOBILIÈRE (2 PARTIES)



Intervenant

Maître Raphaël Morenon
Avocat au barreau de Marseille

Objectifs pédagogiques

Votre formateur vous transmettra les outils et connaissances nécessaires pour pour réaliser la procédure en autonomie complète.
Scindée en 2 parties (1er juillet et 8 juillet), cette formation s'adresser aux avocats et clercs souhaitant maîtriser la procédure de saisie immobilière.

Méthode d'apprentissage

Exposé didactique accompagné d'exemples pratiques et de travail sur les modèles.
Outils : Zoom, partage d'écran, modèles.

Contenu des 2 jours

1 Les règles générales de la procédure de saisie immobilière
2 Les conditions préalables à la procédure de saisie immobilière
3 La procédure jusqu'à l'audience d'orientation
4 Les audiences d'orientation et d'incident
5 La vente forcée

Public concerné
Avocats et clercs

Prérequis
Connaissance de la saisie immobilière

Niveau de la formation
Perfectionnement des connaissances

Durée
14 heures (7+7)

Lieu
Visio conférence*

Prix
960 € HT (480 € par jour)
25% remise Jeune Avocat

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants, et un maximum de 15 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DROIT SOCIAL

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL, ACTUALITÉS JURISPRUDENTIELLES

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Ouvert à tout participant disposant de compétences en droit du travail.

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
3 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
195 € HT / 234 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître Pierre Fadeuilhe
Avocat au barreau de Toulouse et Maître de conférences

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Reconnaitre un licenciement pour motif disciplinaire, non disciplinaire et pour inaptitude du salarié
- Appréhender la rupture anticipée du CDD et l'indemnisation du salarié
- Anticiper les ruptures de contrat de travail comme la mise à la retraite et le départ à la retraite, le licenciement pour motif économique, la rupture conventionnelle, la transaction et la rupture amiable.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> Séquence 1 : Le licenciement pour motif personnel
> Séquence 2 : Les autres types de rupture du contrat de travail

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

GESTION ADMINISTRATIVE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESIONNELLES

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
250 € HT / 300 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître Denis Martinez
Avocat expert en gestion du risque professionnel pour les entreprises

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Reconnaître ce qu'est une maladie professionnelle et un accident du travail
- Connaître et mettre en oeuvre la procédure d'instruction
- Connaître et appréhender les implications financières
- Comprendre l'imputation au compte employeur
- Faire face aux contentieux liés aux AT et MP

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

> Séquence 1 : Définition et procédure d'instruction
> Séquence 2 : Les prestations AT/MP, les différents modes de tarification, les modalités d'imputation du compte employeur
> Séquence 3 : Les procédures de contestation

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 5 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

CONTROLE URSSAF : SUBIR OU AGIR ?

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
245 € HT / 294 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître François Taquet
Avocat au Barreau de Cambrai, spécialiste en Droit du travail et protection sociale.

★★★★★
En 2021, nos participants recommandent cette formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Connaître et maîtriser la législation applicable
- Anticiper les risques
- Vous préparer au contrôle, appréhender les postes les plus fréquemment contrôlés
- Mettre en œuvre les procédures de redressement et de recouvrement
- Connaître vos moyens de défense

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, exemples et cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> Séquence 1 : Le contrôle URSSAF
> Séquence 2 : Les résultats du contrôle
> Séquence 3 : Les recours du cotisant

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

TRAVAIL DISSIMULÉ, SOLIDARITÉ FINANCIÈRE : S'OPPOSER AUX PRÉTENTIONS DES URSSAF !

Public concerné
Avocats, juristes et collaborateurs de cabinets

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
245 € HT / 294 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître François Taquet
Avocat au Barreau de Cambrai, spécialiste en Droit du travail et protection sociale.

★★★★★
En 2021, nos participants recommandent cette formation

Objectifs pédagogiques

Cette formation a pour objectif de faire rapidement le point sur la législation applicable en la matière et surtout d'étudier, au travers des thèmes abordés, les arguments juridiques qui peuvent être opposés aux prétentions des organisme de recouvrement

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- synthétiser les textes applicables en la matière
- résumer les arguments opposables aux prétentions des organisme de recouvrement
- mettre en œuvre les procédures
- défendre vos intérêts, ceux de vos clients face à l'URSSAF

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, exemples et cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> Séquence 1 : Travail illégal, le travail dissimulé
> Séquence 2 : Solidarité financière

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

CONTRÔLE ET CONTENTIEUX URSSAF : MISE À JOUR ANNUELLE

Public concerné
Avocats, Juristes, collaborateurs de cabinets

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître François Taquet
Avocat au Barreau de Cambrai, spécialiste en Droit du travail et protection sociale.

★★★★★
En 2021, nos participants recommandent cette formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Connaître et maîtriser la législation applicable
- Anticiper les risques
- Vous préparer au contrôle, appréhender les postes les plus fréquemment contrôlés
- Mettre en œuvre les procédures de redressement et de recouvrement
- Connaître vos moyens de défense

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, exemples et cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

Revue d'actualité dans les textes et la jurisprudence en ce qui concerne :
L'avis de contrôle, la procédure de contrôle, la procédure contradictoire, la mise en demeure, commission, de recours amiable, Tribunal, Procédure de recouvrement, Procédure applicable au travail dissimulé, Procédure applicable à la solidarité financière.

> Séquence 1 : Le contrôle URSSAF, procédures
> Séquence 2 : Les suites du contrôle
> Séquence 3 : Les voies de recours judiciaires

Formation accessible à toute personne en situation de handicap. Contactez-nous !

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

CONTRÔLE URSSAF : REPÉRER LES FAILLES POUR FAIRE ANNULER LA PROCÉDURE !

Public concerné
Avocats, juristes et collaborateurs de cabinets

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
245 € HT / 294 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

François Taquet
Avocat au Barreau de Cambrai, spécialiste en Droit du travail et protection sociale.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- repérer les failles
- mettre en œuvre l'avis de contrôle
- défendre vos intérêts face à l'URSSAF
- proposer des solutions ouvertes au cotisant

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, exemples et cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> Séquence 1 : L'avis de contrôle
> Séquence 2 : Le déroulement du contrôle
> Séquence 3 : La procédure contradictoire
> Séquence 4 : La mise en demeure
> Séquence 5 : Les solutions ouvertes au cotisant
> Séquence 6 : Contrainte et opposition à contrainte

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

ACTUALITÉS SOCIALES

Public concerné
Avocats, collaborateurs, personnel RH

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux
Tout public

Durée
3 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
245 € HT / 294 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

François Taquet
Avocat au Barreau de Cambrai, spécialiste en Droit du travail et protection sociale.

Objectifs pédagogiques

Être au fait des dernières actualités sociales, une fois par trimestre.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, exemples et cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

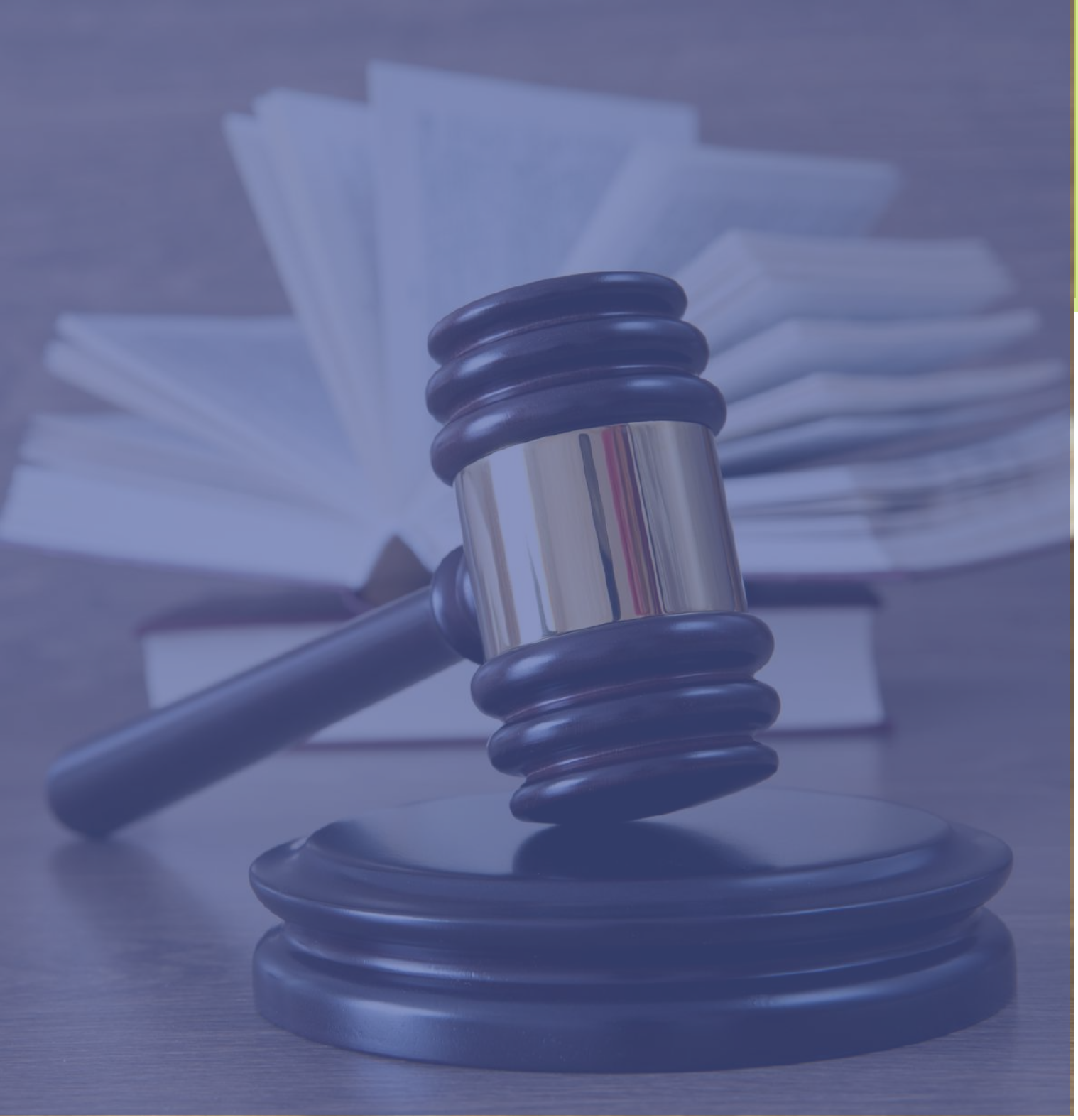
> Séquence 1 : Actualités du droit du travail (clauses du contrat de travail, durée du travail, les congés, les salaires, l'état de santé du salarié, la rupture du contrat de travail et ses conséquences, les représentants du personnel)

> Séquence 2 : Actualités liées au contrôle URSSAF

Formation accessible à toute personne en situation de handicap. Contactez-nous !

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

09 72 66 49 57
contact@jurilearn.com



DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

LE DÉROULEMENT DU PROCÈS D'ASSISES DES MAJEURS

Public concerné
Avocats stagiaires ou débutants; Etudiants préparant l'ENM ou se destinant au Barreau

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Acquisition des fondamentaux

Durée
4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
245 € HT / 294 € TTC
par module
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Bernard Messias
Magistrat, ancien Président de la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Appréhender chaque phase du procès d'assises afin de mieux découvrir la procédure et les incidents qui peuvent en découler et connaître les voies de droit permettant de contester la décision rendue.
- Démythifier le procès d'assises en ce qu'il apparaît, à tort, comme une sorte de concours d'éloquence et mettre l'accent sur le travail de fond, notamment procédural, que requiert la compréhension du jugement d'un crime.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis.

Contenu

> Séquence 1 : Examen des diverses étapes précédant l'audience
> Séquence 2 : Les éléments constitutifs de l'audience stricto sensu
> Séquence 3 : Les voies de recours contre l'arrêt rendu

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DÉONTOLOGIE

LA NOUVELLE PROCEDURE DISCIPLINAIRE DES AVOCATS

Public concerné
Avocats et juristes

Prérequis
Aucun

Niveau de la formation
Approfondissement des connaissances

Durée
4 heures

Lieu
Visio conférence*

Prix
245 € HT / 294 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Patrick Lingibé
Vice-Président de la Conférence des Bâtonniers de France et Président de la Délégation outre-mer

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître les nouveautés et les mises à jour en matière de procédure disciplinaire, du traitement en amont jusqu'aux voies de recours des décisions.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> Séquence 1 : Le traitement en amont des réclamations
> Séquence 2 : La procédure disciplinaire
> Séquence 3 : Les peines disciplinaires
> Séquence 4 : Les voies de recours contre les décisions disciplinaires

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.
La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.
*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

CONTACT

Qualiopi
processus certifié

NOTRE ÉQUIPE SE TIENT À VOTRE DISPOSITION !



ANNE CÉCILE MULERO
RESPONSABLE DU PÔLE FORMATION

contact@jurilearn.com
+33 (0)9 72 66 49 57

REFERENT PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF
Anne-Cécile Mulero
comptabilite@juripredis.com

REFERENT HANDICAP
Warren Azoulay
warren@juripredis.com

Demande de renseignement, inscription, formation sur-mesure ...
Contactez-nous !

Modalités et inscriptions

WWW.JURILEARN.COM

JURI'LEARN JL.
La formation au service des professionnels du droit
Une marque du groupe
JURI'PREDIS JP

JURI'PREDIS, société par actions simplifiée, enregistrée sous le numéro 529 121 485 00021 - RCS Aix en Provence, au capital de 555 210€ dont le siège social est sis 720 chemin des Jalassières – 13510 EGUILLES - Pôle formation JURI'LEARN, Numéro d'Organisme de Formation : 93131803613